

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017,  
QUI A ÉTÉ TENUE À LA SALLE DU PERSONNEL DE  
L'ÉDIFICE DORVAL  
Le 5 octobre 2016**

<b>Présence des membres du conseil d'établissement</b>		<b>Présent</b>	<b>-</b>	<b>Absent</b>
Dominique Vincelli	représentante des parents	■		□
Catherine Beaulé	représentante des parents	■		□
Rachel Gagné	représentante des parents	■		□
Anne Desmeules	représentante des parents	■		□
Carolina Bernard	représentante des parents	■		□
Chantal Lalonde	représentante des parents	■		□
Maryse Blouin	représentante des parents	□		■
Geneviève Roy	représentante des professionnels	■		□
Marie-France Schneider	représentante du personnel de soutien	□		■
Florence Beauregard	représentante des élèves	■		□
Philippe Moutillet	représentante des élèves	□		■
<b>ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :</b>				
Alain Bourque	directeur	■		□

**1. Mot de bienvenue**

Aujourd'hui, nous sommes rendus à 1648 élèves à Dorval-Jean XXIII soit 48 de plus que l'an passé. Une demande urgente pour agrandissement du pavillon Jean XXIII a été fait pour pouvoir accueillir 300 élèves de plus. Un agrandissement pour, entre autres, un local de musique adjacent à l'auditorium ainsi que 12 nouveaux locaux, a été demandé.

Le personnel enseignant ne sera pas représenté au C.É cette année tout comme l'an passé. Un représentant de leur syndicat viendra expliquer les raisons de leur absence.

## 2. Présence et quorum

Les membres signent la liste de présence et nous avons quorum.

## 3. Présentation des membres élus du C.É

Les membres élus sont présentés par monsieur Bourque.

## 4. Élection à la présidence du C.É

241 – CE  
20161005-  
04

**ATTENDU** que les parents, réunis en assemblée générale, ont élu leurs représentants au conseil d'établissement de l'école secondaire Dorval-Jean XXIII ;

**ATTENDU** que les professionnels, réunis en assemblée générale, ont élu leur représentant au conseil d'établissement de l'école secondaire Dorval-Jean XXIII ;

**ATTENDU** que les membres du personnel de soutien, réunis en assemblée générale, ont élu leur représentante au conseil d'établissement de l'école secondaire Dorval-Jean XXIII ;

**ATTENDU** que tous les membres votant au conseil d'établissement de l'école secondaire Dorval-Jean XXIII ont été élus ;

**ATTENDU** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, madame Dominique Vincelli est élue à l'unanimité à la présidence du conseil d'établissement de l'école secondaire Dorval-Jean XXIII pour l'année scolaire 2016-2017.

## 5. Élection à la vice-présidence du C.É

241 – CE  
20161005-  
05

**ATTENDU** que l'article 60 sur la *Loi sur l'instruction publique* précise que le conseil d'établissement doit désigner, parmi les personnes éligibles au poste de président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement du détenteur de cette fonction ;

**EN CONSÉQUENCE**, madame Lalonde est élue à l'unanimité.

## 6. Élection d'un secrétaire

Monsieur Bourque explique le fonctionnement des années antérieures en lien avec le recrutement d'un secrétaire payée par le budget du C.É : 375\$. La secrétaire de monsieur Bourque, madame Schneider, est disponible et intéressée par le rôle de secrétaire du C.É. Madame Vincelli la propose comme secrétaire et c'est adopté à l'unanimité.

241 – CE  
20161005-  
06

**ATTENDU** que le C.É doit produire un compte-rendu de ses rencontres ;

**ATTENDU** que le budget du C.É est de 375\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Lalonde, appuyé par madame Beaulé, il est résolu à l'unanimité ;

D'engager madame Schneider comme secrétaire du C.É pour l'année scolaire 2016-2017 et qu'elle aura droit à une rémunération de 375\$.

## 7. Ordre du jour et durée prévue de l'assemblée

241 – CE 20161005- 07	<p><b>ATTENDU</b> que, conformément à l'article 69 sur la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2016 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, il est résolu à l'unanimité ;</p> <p><b>D'adopter</b>, l'ordre du jour de la séance régulière du 5 octobre 2016 sans modifications.</p>
-----------------------------	---

La séance devrait se terminer vers 21 heures.

## 8. Questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

## 9. Procès-verbal du 9 juin 2016

241 – CE 20151005- 09	<p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de madame Larin, appuyé par madame Beauregard, il est résolu à l'unanimité :</p> <p><b>D'adopter le</b> procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement au 9 juin 2016 avec les corrections.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une coquille</li></ul>
-----------------------------	---

## 10. Suivi du procès-verbal

Le changement d'horaire de la rencontre de parents à l'assemblée annuelle a été apprécié par madame Vincelli. Il y avait une plus grande participation des parents.

## **11. Mot de la présidente**

La présidente a écrit une lettre, co-signée par monsieur Bourque et qui l'a présenté au Directeur Général de la CSMB, monsieur Dominic Bertrand. Monsieur Bourque a demandé 30 000\$ pour l'achat d'instrument de musique et ce récurrent à chaque année. Un montant de 25 000\$ a été octroyé pour l'achat des instruments de musique en fin d'année. Pour la récurrence, il y'aura un suivi, madame Vincelli pourrait demander une rencontre.

**Règles de régie interne** : Elles n'ont pas été remises pour cette séance. Elles seront remises à la séance du mois de novembre.

**Calendrier des réunions** : 5 octobre 2016, 9 novembre 2016, 7 décembre 2016, 25 janvier 2017, 22 février 2017, 29 mars 2017, 26 avril 2017, 24 mai 2017 et 14 juin 2017.

**Dénonciation d'intérêts** : Tous les membres déclarent par écrit s'ils ont un conflit d'intérêt en lien avec une décision qui pourrait être prise ultérieurement par le conseil.

## **12. Rapport du directeur**

241 – CE

20161005-

12

### **A. Sorties éducatives**

Madame Blouin propose que les activités présentées soient approuvées, madame Gagné seconde la proposition.

Madame Desmeules propose de donner droit à la direction d'école d'accepter les sorties éducatives entre deux conseils d'établissement et d'en rendre compte au conseil par la suite, madame Blouin seconde la proposition.

Madame Vincelli demande que les autres activités prévues en novembre et en décembre soient présentées à l'avance. Dès que madame Schneider sera de retour, les activités pour toute l'année seront remises aux membres du C.É.

### 13. Sujet de discussion

- **Budget du C.É** : Copier-coller vs 375.00\$
- **Plan de réussite** : Monsieur Bourque distribue une copie du nouveau projet éducatif et plan de réussite, travaillé il y'a deux ans et imprimé l'an passé. Ce dépliant a été remis aux parents lors des portes-ouvertes de l'école et très apprécié selon madame Beaulé qui a vu des parents le consulter.
- **La rentrée scolaire : état de la situation** : 1703 élèves à la rentrée, 1648 au 30 septembre 2016. Ce fût une belle rentrée. Les groupes en secondaire 4 sont les groupes les plus pleins avec des dépassements.

**Le matériel** : Madame Desmeules nomme le matériel en rupture de stock pour une vingtaine d'élèves. Madame Beaulé propose que le C.É rédige une lettre à la direction générale de la Commission scolaire pour faire la demande que les paiements puissent se faire par internet. Madame Beaulé lève son chapeau à l'organisation car les sacs de livres étaient prêts.

**Absences des élèves** : Cela coûte 5 cents par appel pour aviser les parents de l'absence de leur enfant donc monsieur Bourque propose qu'un courriel soit envoyé le midi, un courriel le soir en plus d'un appel aux parents le soir. Cela coûte 3 000\$ à l'école par année pour effectuer 1 appel par jour à chaque élève absent. Madame Bernard pourrait l'amener au C.R.O. Elle propose de sonder les parents à ce propos afin d'appuyer notre demande à la Commission scolaire. Les résultats du sondage seraient ajoutés à la lettre

**Le costume** : Monsieur Bourque nous informe qu'un parent / enseignant a demandé qu'une lettre soit faite concernant le fait que la compagnie Mony ne respecte pas son contrat avec l'école malgré qu'elle soit le plus bas soumissionnaire. Il y'avait encore des élèves qui n'avait pas d'uniforme au début du mois d'octobre. Le parent / enseignant demande à l'école de s'excuser auprès des parents d'élèves de Dorval-Jean XXIII et demande à la CSMB de revenir avec la compagnie Maison Piacente dont la soumission n'était pas bien plus élevé. Il y'a eu des retours avec les commandes, la compagnie n'étaient pas à l'heure etc. Le conseil d'établissement demande au parent / enseignant de rédiger la lettre et les membres du C.É l'appuieront.

Une mère à l'assemblée générale a demandé le costume complet. Sujet à discuter au prochain C.É et sera un point à l'ordre du jour avec une possibilité de sonder les parents par la suite avec des prix d'un costume complet.

Madame Beulé soulève que les élèves de P.E.I en 4<sup>e</sup> secondaire n'ont pas reçu le matériel nécessaire (manuels et romans) pour débiter l'année scolaire comme les autres.

**Portes-ouvertes** : Il y'a eu 778 visiteurs. Depuis 2 ans, le programme de Volet musique est complet après les portes-ouvertes.

**Formation pour les membres du C.É** : Mardi soir prochain, il y'a une formation sur le conseil d'établissement. Monsieur Bourque se rendra à la formation si un membre du C.É est intéressé à y participer. Madame Vincelli y est allée l'an passé et elle a trouvé cela intéressant. Si personne ne veut y aller, monsieur Bourque va tenter d'obtenir le Powerpoint et de le faire suivre aux membres du C.É.

## **12. Sorties éducatives**

Les sorties sont énumérées.

### **No.14. Rapport du représentant du comité de parents de la Commission scolaire**

Reporté.

### **No.15 Rapport des représentants des enseignants**

Il n'y a pas de représentants.

### **No.16 Rapport des représentants professionnels**

- Nomme les changements de personnels professionnels : départs, arrivées
- Activités de prévention faites et à venir
- Suivi au Projet de recherche Bleues

### **No.17 Rapport des représentants de la communauté**

Il n'y a pas de représentants.

**No. 18 Rapport des représentants des élèves**

Fête de la rentrée : Ce fût une fête très populaire auprès des élèves et ils ont apprécié.

Élection scolaire : Florence a été élue présidente de l'école.

**No. 19 Rapport des représentants du soutien**

La représentante est absente.

**No. 20 Affaire diverses**

Les parents n'ont pas reçu le bon numéro de poste pour signaler l'absence de leur enfant au premier cycle. Monsieur Bourque va envoyer un courriel aux parents pour les diriger à leur secrétaire de niveau pour signaler l'absence de leur enfant.

**21. Levée de l'assemblée**

Madame Gagné propose d'adopter la levée de l'assemblée à 20h55. Elle est secondée par madame Blouin. La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Madame Dominique Vincelli  
Présidente du conseil d'établissement

---

Monsieur Alain Bourque  
Directeur